

La problématique du genre dans les universités d'État du Cameroun : entre exclusion et inclusion discriminatoire

Achille Elvice Bella*

Abstract - This article is a historical account of the long and arduous walk marked by anthropological and ideological obstacles faced by the female folk as students, members of the teaching staff and decision makers in Cameroonian universities. While admitting that the daily struggle of the female student and the teacher-researcher is a dynamic process, much remains to be done in order to abolish this gender dichotomy since the university remains a centre of excellence for the promotion of excellence, freedom and equality.

Keywords: Gender, women, men, university, marginalization.

Résumé - Cet article est une historisation de la longue et laborieuse marche, jalonnée d'obstacles anthropologique et idéologique, au terme de laquelle la femme a investi et s'est imposée dans l'espace universitaire en tant qu'étudiante, membre de la corporation enseignante et actrice dans la gouvernamentalité des universités d'Etat du Cameroun. Tout en admettant que ce combat quotidien de l'étudiante et de l'enseignante-chercheur est un processus dynamique beaucoup reste à faire et à parfaire afin que la dichotomie homme/femme disparaisse à l'université, lieu par excellence de promotion de l'excellence, de la liberté voire de l'égalité.

Mots clés : Genre, femme, homme, université, marginalisation.

* Enseignant-chercheur à l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé.

Si la question liée au genre est très développée dans les espaces sociaux et savants de par le monde, elle est à la fois une nouveauté et une curiosité aux contours imprécis en Afrique en général, et dans ses cénacles ou lieux communs de production du savoir en particulier. Bien que suscitant un intérêt scientifique de plus en plus accru, les travaux sur l'université, en tant qu'objet cognitif intrinsèque, restent dans leur phase de balbutiement épistémique. On relève quelques travaux sur certains aspects singuliers abordés par les historiens, les sociologues et les politologues, etc. Ils se sont jusqu'ici focalisés sur certains aspects – telle l'histoire institutionnelle de l'Université, son rapport avec l'État, les logiques qui gouvernent les comportements des acteurs directs et indirects de l'espace universitaire – au détriment d'autres, tout aussi importants et actuels comme la problématique du genre. D'une manière générale, ces travaux ont accordé un intérêt résiduel à l'approche genre. Cette méconnaissance scientifique de la place de la femme à l'université a empêché la constitution d'une masse critique, sur la question, indispensable à l'élaboration des fondements d'un développement durable et holistique. Il est donc plus qu'impératif, tant du point de vue scientifique que pour des raisons concrètes, de s'y engager et ce d'autant plus que l'approche genre est de plus en plus au centre des préoccupations des bailleurs de fonds, des organisations internationales et des gouvernants.

Cet article participe d'une démarche intellectuelle visant à combler cette lacune épistémologique. L'approche de la présente réflexion est une historicisation de la longue marche de la femme de la périphérie vers le centre de l'espace universitaire. Il s'agira d'abord d'intelliger les fondements historique, théorique et idéologique de la marginalisation de la femme dans le tissu éducation et l'espace par excellence de gestion des savoirs qu'est l'université en s'appuyant sur le moment colonial, ensuite sa progressive intégration et acceptation en tant que membre, non plus à part mais à part entière, de la communauté universitaire, et enfin sa place dans le marché gouvernant des universités d'État du Cameroun.

1. Sociogenèse de la marginalisation de la femme dans le système éducatif colonial

Deux principaux aspects structurent cette partie, à savoir les considérations théoriques et historiques sur le genre et la place de la femme dans le système éducatif colonial

1.1. Quelques considérations théoriques et historiques sur le genre

L'histoire de la femme est une chronique multiséculaire de la domination continue et croissante masculine. Dans l'univers socioculturel occidental, cette domination est une construction mythique. Elle trouve son fondement idéologique et sa légitimation dans le mythe grec d'Hestia et d'Hermès qui consacra la valence différentielle des sexes à travers une distribution sociale des rôles entre l'homme et la femme dans un ménage. Ce mythe réduit la femme à l'intérieur du foyer et oriente l'homme vers l'extérieur, légitimant ainsi le postulat ségrégationniste des activités en fonction des schèmes mentaux construits à partir de la différence de sexe. C'est ainsi qu'au nom d'une force masculine supérieure, compensant son incapacité biologique à procréer, l'homme a été destiné aux tâches sociales considérées comme augustes dans l'imaginaire collectif, tandis que la femme, en raison de sa constitution biologique, son physique faible et sa capacité à enfanter, a été orientée vers les activités sociales se rapportant à la maternité et le maternage et les tâches domestiques connexes.

Les « *Women Studies* », de par leur socle épistémologique, s'avéraient superficielles ; il fallait donc trouver un concept plus englobant et Ann Oakley, s'appuyant sur les travaux du psychanalyste Robert Stoller, publia un ouvrage en 1972 intitulé *Sex, Gender and Society* dans lequel elle suggère le concept de *gender* pour établir un distinguo entre les sexes, perçu comme un facteur biologique. Le genre, à rebours selon elle, n'est rien d'autre qu'une construction sociale dynamique, c'est-à-dire versatile et progressive, justifiée et légitimée par les dispositifs de socialisation, en l'occurrence la famille, l'école, la presse, les relations interpersonnelles, etc. Ces différentes institutions formatent les manières d'être, de dire qui accordent le primat à la masculinité au détriment de la féminité. Il s'agit d'une institutionnalisation des rôles sociaux en fonction du sexe. Ce point de vue est une suite logique des travaux de Margaret Mead et de Simone de Beauvoir. En 1928, Margaret Mead défend l'idée que « les rôles sexuels » ne sont point une donnée innée et inaltérable mais davantage une construction socioculturelle. La Française Simone de Beauvoir enrichit ce point de vue en distinguant le sexe biologique inné et le sexe social acquis qu'elle désigne par l'expression « le deuxième sexe ».

Le genre est donc une notion forgée d'abord dans les pays anglo-saxons, et singulièrement aux États-Unis, ensuite dans toute l'Europe occidentale, d'une part par la biologie, d'autre part pour établir une différenciation entre le sexe biologique et le genre socioculturel. C'est par la suite que le terme de "genre" va renvoyer au principe constitutif des relations sociales et à une forme de questionnement et de signification des particularités et des hiérarchies dans les sociétés. Ce concept opératoire est également la grille analytique par excellence pour identifier la forme d'expression théorique des rapports de pouvoir ou de domination, entendue comme l'ensemble des contraintes que le sexe masculin impose au sexe féminin, et la sujétion, c'est-à-dire la conséquence de ces rapports de domination et la manière dont la femme subit quotidiennement cette suprématie masculine sur les plans social, psychologique, politique et économique.

Cette approche du genre comme rapports de pouvoir, sous-tendue par la violence symbolique et parfois physique, est une forme de connexité entre le pouvoir, le savoir et la sexualité. Cette orientation, perceptible tant dans l'espace public que dans le privé et reposant sur l'identité sexuelle, doit beaucoup à Joan Scott qui, dans une perspective constructiviste, a appréhendé le genre comme un dispositif théorico-culturel à partir duquel s'articulent, s'organisent et se structurent, sur l'altérité des sexes, des rapports de pouvoirs entre le masculin et le féminin. Les *Gender Studies* ont libéré et modifié fondamentalement les représentations et les études historiques se rapportant à la femme à travers une *reproblématisation* des rapports réels et symboliques entre les deux sexes. Cette altérité antinomique homme/femme, historiquement construite chez les Occidentaux, a eu une incidence considérable sur la gent féminine dans les colonies. En d'autres termes, l'ordre colonial est en grande partie responsable du comportement de sujétion, d'objectivation et de dépendance qui caractérise la femme africaine. À travers le genre appréhendé comme une construction socioculturelle des sociétés occidentales, le moment colonial a institué et cristallisé une économie des mécanismes de pouvoir qui accordait une caution historique et politique à la domination masculine dans les colonies et les protectorats.

1.2. La place de la femme dans le système éducatif colonial

Pour mieux appréhender la place que l'ordre colonial accorde à la femme du point de vue de l'éducation, il est important de souligner l'idée que le colonisateur se fait du Noir de manière globale. En d'autres termes, survoler les théories raciales sur lesquelles se sont organisées l'interaction entre le Blanc et le Noir en Afrique au XIX^e siècle.

Avant la découverte scientifique de l'inexistence des races, l'interaction entre les hommes se particularisant par la couleur était analysée en termes de supériorité et d'infériorité. Ainsi « la race blanche » était-elle considérée comme la race supérieure et universelle, synonyme d'évolution, de modernité, de la raison et de civilisation tandis que « la race noire » renvoyait à l'infériorité, à l'émotivité, à l'irrationalité et à l'inculture. Par-delà les mobiles économiques, politiques, et de prestige qui ont sous-tendu l'entreprise coloniale, les théories raciales sur l'inégalité des races, développées au XIX^e siècle et défendues par de nombreux auteurs (Hegel, Pierre Teilhard de Chardin, Joseph Arthur de Gobineau, Gustave Le Bon, Georges Vacher de Lapouge, Lucien Lévy-Bruhl...) sont l'une des principales composantes qui ont justifié l'infériorité du Noir. Considéré depuis la traite négrière, comme proche de l'état de nature, le "primitif" ou le Noir se caractérisant à la fois comme "un bon sauvage" et un être féroce. "Les évolués" devaient donc le mettre en dépendance, entendue comme sujétion et domination du colon sur le colonisé, pour le civiliser, voire l'humaniser.

Ce portrait du Noir barbare domina tout le XIX^e siècle voire le XX^e siècle. C'est aux lendemains de la Première Guerre mondiale que s'atténuèrent les stéréotypes et schèmes mentaux définissant le Noir comme un taré, un anthropophage situé à mi-chemin de l'humanité et de la bestialité, tel qu'il est présenté dans cet hommage à Richard Mollard :

Il est entendu que le nègre est un sauvage, parfois anthropophage, le plus souvent docile comme un chien fidèle ; somme toute méprisable, méprisé, nu, sans écriture, incapable d'inventer quelque chose d'aussi simple que la roue, quoi que se soit qui tourne. Il rit quand on lui montre une fermeture éclair ; il appelle "manière de blanc" tout ce qui marque le civilisé. Bref, être noir est une tare. (J. Richard-Mollard 1953)

Le projet colonial reposa fondamentalement sur le racisme, c'est-à-dire une construction socioculturelle, politique et idéologique de valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires liées à la couleur de la peau, au profit du colonisateur et au détriment du colonisé, afin de justifier ses privilèges ou sa violence et son système répressif. Analysant l'attitude raciste, Memmi a dégagé quatre principes fondamentaux qui ont gouverné les théories racialistes dans les colonies :

- 1) Insister sur les différences, réelles ou imaginaires, entre le raciste et sa victime.
- 2) Valoriser ces différences, au profit du raciste et au détriment de sa victime.
- 3) S'efforcer de les porter à l'Absolu, en les généralisant en affirmant qu'elles sont définitives.
- 4) Légitimer une agression ou un privilège effectif ou éventuel. »

L'école coloniale était un dispositif de contrôle idéologique et de marginalisation de la gent féminine. Elle privilégiait l'éducation des garçons au détriment de la scolarisation des filles. La théorie coloniale de l'accès à l'éducation dévolue exclusivement aux hommes participait d'une économie politique de l'exclusion d'une catégorie sociale importante : la femme. Les mécanismes du système colonial faisaient de la femme africaine le principal vecteur de sa marginalisation dans le processus éducatif des indigènes. Elle proclamait elle-même son infériorité et son incapacité biologique et physiologique à être éduquée. L'une des fonctions de l'éducation dans les colonies était de légitimer la dissymétrie entre le colonisé et la colonisée. Cette liturgie de l'inégalité reposant sur la différence des sexes était une manière emphatique d'affirmation du pouvoir colonial et de la supériorité intrinsèque de l'homme sur la femme. L'homme est le héraut d'une violence polymorphe qui s'applique sur la femme. Il s'est réservé le monopole de l'illégalisme des prérogatives. L'école était une institution coloniale sur laquelle les hommes s'appuyaient pour rendre acceptable et donner un sens à leur domination. L'expression désignant la femme comme « sexe faible », par opposition au « sexe fort » est celle qui rend le mieux compte de cette économie de la marginalisation et de l'exclusion dont la femme était l'objet pendant toute la période coloniale.

Dans le discours officiel et l'imaginaire social, l'école coloniale était une modalité du projet civilisationnel colonial. Elle était le maillon le plus visible de la « mission civilisatrice ». Les puissances coloniales

s'en servaient pour asseoir et étendre leur domination sur la colonie et les colonisés. Elle était une technologie du pouvoir au cœur des relations de pouvoir dans le système colonial. L'école traduit dans les faits l'imbrication et la connexité du savoir et du pouvoir pendant le moment colonial. Cette relation savoir/pouvoir confirme ces propos pertinents de Foucault : « il n'y a pas de relation de pouvoir sans constitution d'un champ de savoir, ni de savoir qui ne suppose et ne constitue en même temps des relations de pouvoir. » En d'autres termes, l'école, entendue tant comme lieu de production des savoirs qu'instrument de socialisation et d'occidentalisation, était un micro-pouvoir dont la fonction sociale était subtilement complexe. On peut observer que la problématique éducative coloniale était une question aux motivations et intentions complexes qui méritent d'être analysées avec circonspection. Il ne s'agissait pas d'éduquer ou d'instruire l'indigène, de lui donner accès au savoir et au prestige de la culture occidentale. L'essentiel de la formation était rudimentaire et se limitait au cycle primaire.

Le cycle secondaire fut introduit tardivement. Son développement fut très lent. Le premier cycle post-primaire naquit à l'école catholique d'Einsiedeln, une initiative malheureusement mort-née des Pallottins dans une localité située à proximité de Buea. L'école Einsiedeln fut créée en 1907 et fermée en 1916 par le premier administrateur français au Cameroun et commandant des troupes françaises de la conquête du pays : le général Jules Aymerich. L'école était au service du projet colonial aussi bien pendant la période allemande que sous la domination franco-britannique. Elle consacre le principe trinitaire colonial, c'est-à-dire l'administrateur, le commerçant et l'Église, avec pour matrice idéologique l'exploitation du colonisé. La création des écoles avait pour principal objectif de maximiser le potentiel de l'évolué, c'est-à-dire l'indigène prosaïquement occidentalisé et christianisé.

Il s'agissait de faire acquérir aux indigènes à qui était attribué le prestigieux statut d'évolués, des connaissances superficielles pour les enrôler comme agents subalternes ou auxiliaires indigènes dans l'administration coloniale ou dans des compagnies commerciales qui exploitaient les ressources naturelles du territoire colonisé. Au Cameroun, l'Allemagne confia le volet éducationnel de sa politique coloniale à l'Église, notamment catholique, presbytérienne et baptiste. Le schéma classique était le suivant : l'ouverture d'une mission qui s'accompagnait de la création d'une école ou l'inverse. Autrement dit,

l'école se juxtaposait à une mission. L'accès était prioritairement réservé aux garçons. L'éducation de la fille était principalement chrétienne et domestique. Il fallait en faire une ménagère très pieuse afin qu'elle contribue, sans s'en rendre compte, au processus de *docilisation* et d'objectivation de son époux et de sa progéniture. Le projet éducationnel colonial sous-tendait une économie politique de la marginalisation voire de l'exclusion de la fille. La grammaire et les procédures de l'école coloniale étaient une agrégation d'énoncés paradoxaux secrétant et reflétant les arranges de celui qui contrôlait et produisait le cadre normatif l'ensemble de la société : l'ordre colonial.

À l'instar de l'Occident, la femme dans l'Afrique coloniale était réduite à son corps et à sa fertilité. Autrement dit, son corps était l'objet d'un processus d'objectivation. Il était psychiquement façonné et dressé pour répondre aux impératifs coloniaux. En outre, ce corps était formaté pour s'inscrire dans une théorie générale de soumission et d'utilisation coloniales. En règle générale, la femme colonisée subissait un ensemble de méthodes qui assurait au colonisateur l'assujettissement de ses énergies. L'anatomie politique coloniale inscrivait son psychique et son comportement dans le schéma diptyque docilité/utilité. On attendait d'elle, tout au moins, qu'elle participât à la production d'un pouvoir répressif et oppressif qui la fouillait et la recomposait. Si, comme l'affirme Achille Mbembe, la colonie était un espace par excellence de jaillissement de la question de vie, c'est-à-dire un univers dans lequel les rapports entre le colonisateur et le colonisé reposaient sur la violence tant sur le plan social que sur le plan psychique, la colonisée subissait la machinerie plus violemment que le colonisé. Dans la syntaxe coloniale, la nature du sexe était l'identifiant à partir duquel la marginalisation s'opérait. C'est le sexe qui donnait à l'individu le privilège d'éduquer ou d'en être exclu. C'était l'instrument d'exclusion de la femme dans le système éducatif colonial. Ce qui précède explique sa marginalisation et son exclusion observées aux premières heures de l'expérience universitaire au Cameroun.

2. L'approche genre dans l'ethos et le marché gouvernant universitaires camerounais

2.1. De la marginalisation vers une inclusion lente et progressive

La laborieuse marche vers l'intégration de la femme camerounaise dans le corps social universitaire en général, et la femme dans le gouvernement des universités, en particulier, sont les deux principaux axes qui structurent cette partie.

Avant d'aborder la question du genre dans les universités camerounaises, il n'est pas superflu de faire une brève histoire de la production des savoirs en Afrique noire. Elle est très ancienne et se caractérise par deux moments importants. Le premier, ou phase de l'endogénéité qui remonte aux *Per Ankh* (« maisons de vie ») de l'Égypte pharaonique, puis à la Sankoré (l'Université de Tombouctou) et enfin à l'académie royale Bamoum, créée par le roi Njoya. Le second est la phase de l'exogénéité se caractérisant, en Afrique noire francophone, par la création des universités sur le paradigme sapientiel occidental. La plus ancienne fut créée à la veille de la décennie des indépendances africaines : il s'agit de l'université Lovanium, au Congo belge, créée en 1956. Au Cameroun, c'est l'Institut National d'Études universitaires qui pose les jalons du système universitaire. Un an plus tard, le 26 juillet 1962, un décret présidentiel crée l'Université fédérale du Cameroun.

L'on avait benoîtement subodoré que l'indépendance est synonyme d'égalité pour tous et que chacun, homme comme femme, avait accès et droit à tous les ordres d'enseignement : primaire, secondaire voire universitaire. Le poids de la colonisation restait vivace. Il s'agissait d'une reproduction et d'une continuation du système inégalitaire colonial. Les fondements de l'économie politique de la marginalisation et de l'exclusion de la femme dans le système scolaire persistaient. Les rares qui avaient eu le privilège d'aller à l'école étaient orientées dans les métiers suivants : puéricultrice, sage-femme, infirmière-visiteuse, etc.

La marginalisation de la femme, avec son cortège d'effets d'exclusion sociale, aux premières indépendances des pays de l'Afrique noire était un processus politique que les nouveaux entrepreneurs politiques vont hériter du colonisateur. Au Cameroun, « l'éthique de l'unité » – c'est-à-dire la représentation idéologique de la quête hégémonique d'Amadou Ahidjo – confinait les jeunes ou cadets sociaux et les femmes dans la majorité opprimée dans la mesure où ils représentaient 90 % de la population globale, et non la « minorité opprimée », comme l'a écrit Bayart. La subordination de la femme constituait la donnée essentielle et globale. Sa marginalisation prenait tout le sens que Jewsiewicki Koss donne à ce concept en tant que technologie d'une économie politique de stagnation et d'exclusion sociale des groupes sociaux. La machinerie postcoloniale s'en sert pour rejeter et paupériser les femmes et les jeunes. La femme était globalement exclue des champs tribuniciens tels que l'espace public,

les sphères politiques et de gestion des savoirs dont l'Université fédérale du Cameroun était le principal et le plus prestigieux lieu collectif.

L'exemple de Madeleine Azang, épouse Mbono Samba, première Camerounaise titulaire d'un baccalauréat, est symptomatique de la marginalisation de la femme camerounaise, fut-elle instruite ou intellectuelle. D'emblée, il convient de souligner que, contrairement aux autres jeunes filles de cette époque, elle bénéficiait d'un capital symbolique considérable en tant que fille de Frédéric Medjo M'Azang, chef du village de Mezesse. Son long parcours scolaire et académique débute à l'école régionale d'Ebolowa, actuel chef-lieu de la région du sud, en 1931. Deux ans plus tard, elle se retrouve dans l'actuelle région du Littoral, à Douala, plus précisément à l'école primaire d'Akwa. Elle rentre à Ebolowa en 1939 où elle obtient le CEPE, non sans avoir séjourné à l'école régionale de Yaoundé. En 1944, elle obtient son Certificat d'Études Primaires Supérieures à l'école primaire supérieure mixte de Douala. Après cette pérégrination scolaire nationale, elle entame son périple scolaire à l'étranger. Elle décroche son Brevet élémentaire à l'école des jeunes filles de Rufisque, au Sénégal, puis continue ses études en France, au collège de filles de Mont de Marsan. Son séjour scolaire en France est couronné par l'obtention du baccalauréat en 1950, à Nice, dans la section des sciences expérimentales.

À son retour au Cameroun en 1951, elle est intégrée dans la fonction publique comme modeste institutrice, alors que la grande majorité des décideurs et entrepreneurs politiques du pays, en commençant par celui qui en deviendra plus tard le premier Président, n'avait pas son cursus. Malgré son prestigieux statut de fonctionnaire française, elle est rémunérée comme une « indigène » parce qu'elle est à la fois nègre et femme. Sa curiosité intellectuelle la conduit à obtenir son CAPES en 1970, une licence en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, une maîtrise en géographie en 1972. Son long et riche parcours académique est couronné par l'obtention d'un doctorat de 3^e cycle à l'Université de Bordeaux. Malgré ce précieux sésame, les portes de la profession d'enseignante d'université lui resteront fermées. Elle reste néanmoins l'unique femme à avoir fait partie du comité d'élaboration de la Constitution camerounaise et l'une des quarante premières Camerounaises titulaires du Brevet supérieur de préparation militaire.

Lorsque l'Université fédérale du Cameroun est créée, les premières étudiantes à être admises, soit parce qu'elles étaient titulaires du Baccalauréat ou alors parce qu'elles avaient été reçues au concours spécial, étaient des Françaises comme l'atteste cette liste des 25 lauréats du premier concours spécial : Abada Appolinaire, Akono Grégoire, Assiga Jean Théodore, Djeudjang Gabriel, Domergue Geneviève, Doumba Charles, Edjenguelé Ndoumbé, Elo Luc, EssombaOdjala, Kouma Joseph, Mbella Simon, Messomo Atemen, Mougnot à Mpon Samuel, Moumy Maurice-Gaëton, Mpondo Nsangué, Moukoury Aaron, NdongoSeh, Ndoumbé Manga Samuel, Ngoah Henri, Nzouankeu Jacques, Onana Ndongo Léon, Owona Noah Christophe, Tsanga Côme, Tsoungui Jean, Tsoungui Olama. La Française Geneviève Domergue était l'unique étudiante de cette cuvée. Le pourcentage de ces Françaises sur les premiers 213 étudiants de l'Université fédérale du Cameroun était infime. Il en est de même des premières enseignantes. C'étaient des Françaises, membres de la fondation française de l'enseignement supérieur au Cameroun. Certaines étaient des épouses de Camerounais à l'instar de Marie-Hélène Guislain, épouse de l'universitaire camerounais Henri Ngoa, ou de Lucienne Massebeuf, épouse de l'universitaire Joseph Ngoué. Il est impossible de se faire une idée précise du nombre de femmes, tant dans la corporation estudiantine que dans le corps enseignant car les tableaux et les statistiques de l'époque ignoraient la dimension genre. Lorsqu'on présentait un aspect lié aux étudiants ou aux enseignants, on l'effectuait indistinctement de la manière suivante : nombre d'étudiants ou nombre d'enseignants, etc.

Cependant, il existe quelques aspects à travers lesquels apparaît la marginalisation de la femme dans le système universitaire camerounais. Parmi eux, on peut citer le domaine de la production des savoirs ou la recherche, comme en témoigne l'énumération ci-après des premières Camerounaises ayant soutenu un mémoire et une thèse, tant à l'étranger qu'au Cameroun, preuve de l'entrée tardive des femmes dans le domaine de la recherche universitaire.

Au département d'allemand de l'Université de Yaoundé, l'étudiante Agnès-Victoire Mbeleck a soutenu le premier mémoire de maîtrise, en 1981, qui s'intitulait « Ein Überblick über die deutsch-kamerunischen politischen, wirtschaftlichen und kulturellen beziehungen 1965-1981 ». Ce travail a été dirigé par Alexandre Kum'a Dumbé III. Jusqu'ici, aucun département de langues étrangères d'une institution universitaire camerounaise n'a enregistré une thèse de doctorat

soutenue par une femme en allemand. En tout état de cause, les rares docteurs recrutées comme enseignantes-chercheuses dans les départements d'allemand ou sections d'études de langues et cultures germaniques des départements des langues étrangères des universités camerounaises, ont soutenu leur thèse en Allemagne.

Au département des Arts et archéologie, c'est au cours de l'année académique 1995/1996 qu'Anne Catherine Ngo Kendeck Enane soutient le premier mémoire de maîtrise sous la direction de Gilbert Doho. L'unique thèse de doctorat soutenue par une Camerounaise en archéologie est intitulée « Archéologie, traditions orales et ethnologie au nord du Cameroun : histoire de la région du Faro durant le dernier millénaire ». Cette thèse, dirigée par Pierre de Maret, a été soutenue à l'Université libre de Bruxelles par Alice Mezop Temgoua en 2010.

Au département d'espagnol, sous la direction de Dominique Akoa, Clarisse S. Guiffo est la première avoir soutenu un mémoire de maîtrise, intitulé « La critica social en *La lozanna Andaluza* de Francisco Delicado », au cours de l'année académique 1991/1992. Jusqu'ici aucune femme n'a soutenu une thèse de doctorat dans ce département.

Au département de géographie, les enseignants Jean Tissandier et Pierre Fritsch ont permis à Esther Boupda d'être la première Camerounaise à soutenir un travail de recherche dans ce département en 1972. Il s'agissait d'un mémoire de D.E.S., sur le thème « L'arrondissement de Melong. Étude géographique ». En revanche, Aurore Sarah Ngo Balepa Mbock, dirigée par Louis Chabert, est la première Camerounaise titulaire d'un doctorat de 3^e cycle en géographie, soutenu à l'université de Lyon II, en 1984, sur le thème : « Industrie et développement. L'exemple d'Alucam à Edéa, Cameroun. »

Au département d'histoire, c'est en 1975 que le premier mémoire de D.E.S. est soutenu par une femme sur le thème : « Le personnage de Samori à travers la légende populaire ». Ce travail pionnier a été dirigé par le révérend père Engelbert Mveng. Diarah Fatimata Bintou Sanankoua en est l'auteure. C'est en 2008 que le département d'histoire de l'Université de Yaoundé I enregistre la première thèse de doctorat/PhD soutenue par une femme dans une institution universitaire camerounaise. Il s'agit de Virginie Wanyaka Bonguen Oyongmen. Ce travail, codirigé par Daniel Abwa et Léonard Israël Sah, s'intitule : « La coopération militaire entre le Cameroun et la

France : de l'assistance à la quête d'un partenariat technique 1959-2005 »

Au département de langues africaines et linguistique, le premier travail de recherche présenté et soutenu par une femme est le mémoire de D.E.S. soutenu par Anne Rose Ngoudjo en 1975, tandis que la première thèse était un doctorat de 3^e cycle, dirigé par Jan Voorhoeve et soutenu en 1981 à l'Université de Leiden par Marie Anne Boum, épouse Ndongo Sémégue, sur le thème : « Le syntagme nominal en modèle ». La deuxième thèse est également un doctorat de 3^e cycle, dirigé par Antoine Culioli, soutenu en 1984 à l'université de Paris VII par Madeleine Effa-Mekongo Adiba-Oloko sur le thème : « Le Yangben, langue Yambassa du Sud-Cameroun : Essai d'analyse de quelques catégories grammaticales ».

La première Camerounaise à avoir soutenu un travail de recherche au département des lettres modernes est la diplomate Isabelle Bassong. Il s'agit d'un mémoire de D.E.S. soutenu en 1971, sous la direction de Michael Chapman, sur le thème : « Bride songs of Bulu area, a study of an aspect of women's contribution to oral tradition ». Roselyne MaïJua est la première Camerounaise à soutenir un doctorat PhD, en Lettres modernes anglaises à l'Université de New York, sous la direction de Leslie Fielder, de Neil Schmitz et de Bill Fisher, sur le thème : « Symbolic space : The pursuit of order in the novels of Toni Morrison. »

Au département des lettres modernes françaises, Régine Epée Kingue a inauguré la soutenance des travaux de recherche. Il s'agissait d'un mémoire de D.E.S., soutenu en 1973 sous la direction de Pierre Bornecque assisté de Lucienne Ngoué, sur le thème : « La peur de vivre dans quelques romans de François Mauriac : *Thérèse Desqueyroux*, *La fin de la nuit*, *Un adolescent d'autrefois* ». Sous la direction de Claude Abastado, Lydie Bwele est la première à soutenir un doctorat de 3^e cycle en 1984, sur le thème : « La relation littéraire dans trois romans de Marguerite Duras : *Dix heures et demie du soir*, *L'après-midi de Monsieur Andesmas*, *Le vice-consul* ».

Au département de littérature, Grâce EtondeEkotto est la première à avoir soutenu un mémoire de maîtrise et un doctorat de 3^e cycle à la Sorbonne. Le thème de son mémoire de maîtrise soutenu en 1968 était sur « Douglas Gerrold. Monograph ». Quant à la thèse, elle a été soutenue à l'Université de Pau en 1975. Ce travail dirigé par Robert Mane portait sur le thème : « Langston Hughes et l'esthétique de la simplicité ».

En philosophie et psychologie, c'est en 1979 que Véronique Megang soutient son mémoire de D.E.S., sous la direction de Bernard Nanga, sur le thème : « Frantz Fanon et le marxisme ». Alice-Salomé Nga Ateba est la première à avoir soutenu un doctorat en philosophie. Il s'agit d'une thèse unique soutenue à la Sorbonne en 1995, sur le thème : « De la matière nouménale et du matérialisme nouménologique : Essai d'un nouménologisme pour une révision des concepts de matière et de phénomène dans la philosophie de Gaston Bachelard ».

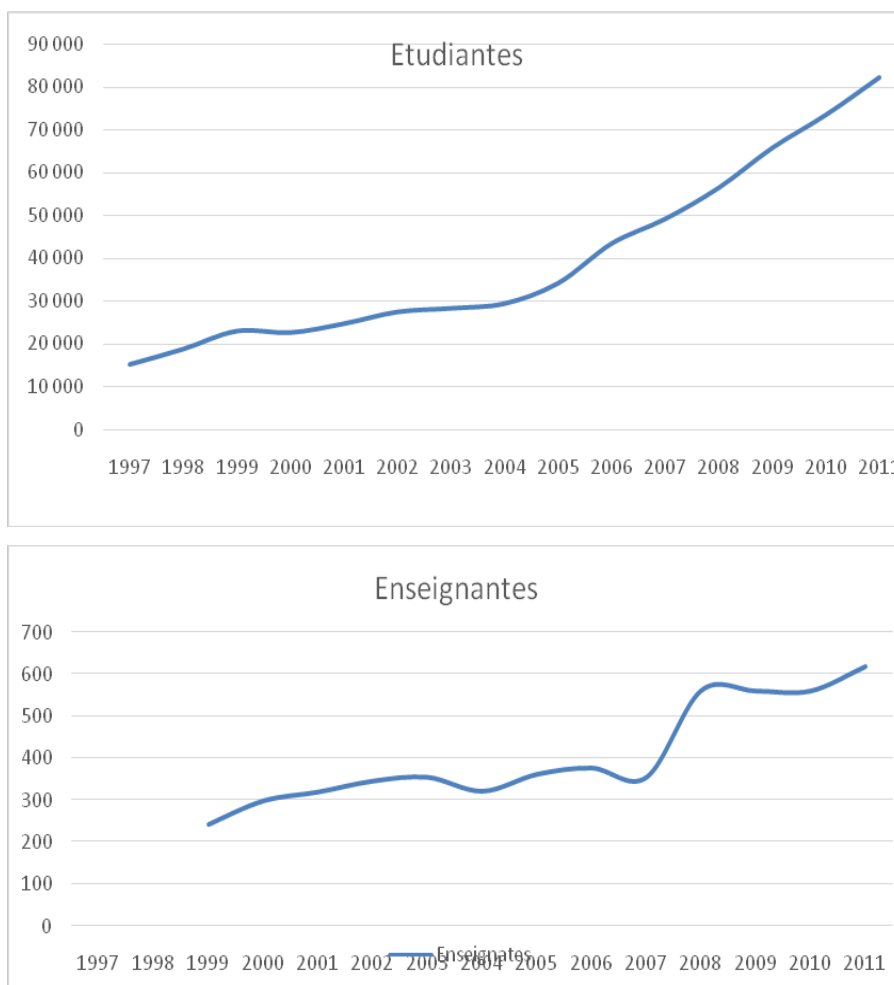
En sociologie et en anthropologie, Marie-José Onambélé est la première à avoir soutenu un mémoire de maîtrise en juin 1978, sous la direction de Joseph Mboui, sur le thème : « La structure clanique des Ewondo ». Paulette Songue, épouse Beat, est la première à avoir soutenu un doctorat nouveau régime à Lille en 1988. Ce travail, dirigé par Jacques Lombard, s'intitulait : « La femme dans l'agriculture au Cameroun. »

La marginalisation de la femme et ses effets d'exclusion est perceptible au niveau des encadrements des travaux ci-dessus présentés. Seule l'Américaine Leslie Fielder figure parmi l'écrasante majorité des encadreurs de sexe masculin. On pouvait étendre la recherche pour mettre en évidence le pourcentage de travaux de recherche menés par des Camerounaises, tant au Cameroun qu'à l'étranger, sur un total global de 3 431 mémoires de D.E.S., de maîtrise, de master, master's et thèses de doctorat de III^e cycle, de doctorat d'État, de PhD. et des habilitations à diriger les recherches, soutenus par des Camerounais, dans les domaines des arts, lettres et sciences humaines de 1958 à 1998. À l'analyse et à l'évidence, ce pourcentage est résiduel. Dans les années 1990, un phénomène politique a contribué à changer la donne : la démocratisation du continent africain.

2.2. L'influence de la démocratie dans la perception de l'approche genre dans les universités d'État du Cameroun

Les mutations intervenues en Afrique lors de la laborieuse et douloureuse appropriation de la démocratie, au cours de la décennie 1990, ont eu des incidences significatives et positives aussi bien dans le champ politique, en termes de promotion de libertés individuelles et collectives, que dans l'espace universitaire. Au Cameroun, on note une croissance asymptotique du nombre d'étudiantes et d'enseignantes, comme l'attestent le tableau et les diagrammes ci-après. En outre, c'est grâce à la démocratie que l'approche genre est systématiquement prise en considération et intelligiblement affichée dans les enquêtes et collectes des données statistiques effectuées dans les universités.

Tableau 1 : statistique de l'évolution de la femme au sein de la population estudiantine et du corps enseignant des universités d'État du Cameroun : 1997-2011.



Source : division des études de la prospective et des statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun

Après cette analyse statistique, il est important d'aborder un autre aspect de la problématique du genre dans les universités, notamment le genre dans le gouvernement des universités. Le concept de gouvernement des universités a été développé par Erhard Friedberg et Christine Musselin. Il renvoie d'une part à la gouvernamentalité institutionnelle universitaire, laquelle se situe à l'intersection d'une diversité des champs de pouvoirs : pouvoir administratif et managérial, pouvoir financier, pouvoir scientifique, que l'on peut résumer en la

gouvernance universitaire. D'autre part, le gouvernement des universités se rapporte à la gestion des enseignants du point de vue de leurs conditions de travail et de vie, au développement du dispositif normatif autour duquel s'organise leur corporation et enfin à leur insertion dans la société et ses multiples champs de pouvoirs. Ce concept renvoie donc au phénomène de pouvoir, voire à ce que Michel Crozier appelle le phénomène bureaucratique. L'objectif visé est d'analyser l'approche genre dans le marché gouvernant des universités d'État du Cameroun c'est-à-dire en termes de réseaux de pouvoirs formels et verticaux qui existent à l'université. Pour des raisons pratiques et de cohérence, l'on se propose de survoler cet aspect à travers un tour des universités sous le prisme des fonctions de recteur/Vice Chancellor, vice-recteur/Deputy Vice-Chancellor, secrétaire général, doyen, directeur de l'administration centrale et des grandes écoles.

D'emblée, il convient de souligner que, à l'exception notable de Dorothy Effangue Limunga épouse Njeuma, le gouvernement des universités camerounaises repose sur une architecture misogyne et machiste. Elle est la première femme à avoir été représentant des maîtres de conférences au conseil d'administration de l'Université de Yaoundé de 1972 à 1975, l'unique femme à avoir été vice-ministre de l'Éducation nationale de 1975 à 1985, conseiller auprès du ministre de l'Éducation nationale de 1986 à 1988, période au cours de laquelle l'Université de Yaoundé et les centres universitaires étaient sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Sa carrière dans le gouvernement interne des universités débute avec sa nomination comme directeur général du centre universitaire de Buea. Lorsque ce centre, ainsi que ceux de Douala, de Dschang et de Ngaoundéré sont transformés en universités de plein droit à la faveur de la réforme universitaire de 1993, elle devient la première et la seule femme à occuper la plus haute fonction administrativo-académique dans le gouvernement des universités. Elle fut Vice-Chancellor de l'Université de Buea de 1993 à 2005, année au cours de laquelle elle est nommée recteur de l'Université de Yaoundé I. Cette longévité fit d'elle la présidente de la Conférence des recteurs des universités d'État du Cameroun de 1998 à 2008. De 1962 à nos jours, la fonction de recteur a été occupée par deux femmes : Dorothy Limunga Njeuma et Nalova Lyonga, actuelle Vice-Chancellor de l'Université de Buea.

C'est aux lendemains de la réforme universitaire de 1993, principale conséquence du processus de démocratisation, que les femmes investissent marginalement les fonctions de recteur, vice-recteur, de

secrétaire général, de directeur de l'administration centrale ou de chef d'établissement. On peut citer les cas de Lisette Elomo Ntonga, actuelle secrétaire général de l'Université de Yaoundé II mais qui a eu à occuper les fonctions de directeur de l'Institut des relations internationales du Cameroun (IRIC), unique femme à avoir dirigé cette prestigieuse institution, et de secrétaire général à l'Université de Yaoundé I, Joyce Endeley, secrétaire général de l'Université de Bouéa, Belle Ewanguè qui a également été secrétaire général de l'Université de Douala, ou encore Marthe Abolo Atangana, actuelle secrétaire général de l'Université de Dschang, d'Alice Delphine Tang, promue secrétaire général de l'Université de Douala après avoir occupé le poste de conseiller technique à l'Université de Bamenda. À la fonction de vice-recteur, on peut relever les exemples de Nalova Lyonga à l'Université de Bouéa, de Nicole Claire Ndoko et d'Hélène Ntoné, vice-recteur chargé de la recherche, de la coopération, et des relations avec le monde des entreprises à l'Université de Douala, Pauline Laure Fotso, vice-recteur chargé du contrôle et de l'évaluation interne. À la fonction de directeur des affaires académiques, il y a eu Rachel Bidja Ava à l'Université de Douala, Kabeyene épouse Kamgang à l'Université de Dschang ou encore Zé Akam, Simone Ongomo et Fridoline Ngo Nonga, directeur des affaires financières respectivement à l'Université de Yaoundé I et à l'Université de Yaoundé II, pour les deux dernières. À la fonction de chef d'établissement : Thérèse Nkuo Akenji (Dean of Faculty of Sciences, Deputy Vice-Chancellor of The University of Bouéa), Martha Tunde (Dean of Faculty Social and Management Sciences of The University of Bouéa), Marie Thérèse Oum Ngouem (doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Douala), Minette Tomedi (directeur de l'Institut des sciences halieutiques de Yabassi), Annette Angoua Nguéa (directeur de l'Institut des beaux-arts de Nkongsamba). Leurs nominations, comme celles des hommes, reposent sur l'économie politique du contingentement ethno-régional. Nonobstant ce qui précède, les femmes sont réduites à la portion congrue dans la gouvernamentalité universitaire au Cameroun.

Au terme de notre analyse, il se dégage que la place de la femme dans le dispositif universitaire camerounais est une problématique novatrice et originale qui ouvre des perspectives historico-théorique, historico-politique voire historico-idéologique qu'il convient d'explorer et d'enrichir systématiquement. L'intérêt de l'approche genre dans le

tissu universitaire est donc épistémiquement polysémique et polymorphe. Si l'histoire coloniale de l'Afrique a contribué à configurer la marginalisation et l'exclusion de la femme, la démocratisation observée en Afrique dans les années 1990 a placé la question du genre au cœur de la gouvernance étatique. La conséquence de ce processus dans les universités est la définition d'une économie des stratégies cognitives qui gouvernent l'approche genre. Elle s'est traduite, dans les faits, par une explosion démographique sans précédent de la gent féminine dans les corporations étudiante et enseignante d'une part et leur irruption, certes encore résiduelle, dans la gouvernabilité des universités camerounaises. Nonobstant les efforts que l'on constate dans la volonté politique d'associer et d'insérer les femmes dans le marché gouvernant des universités d'États du Cameroun, la proportion des femmes dans les réseaux et instances formels de la décision (et/ou sa construction) des universités reste subsidiairement très résiduelle.

Bibliographie

- ACHIN, C., (sous la dir. de), 2007, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica.
- ALMEIDA-TOPOR, H. d', 1999, *L'Afrique*, Paris, le Cavalier Bleu, 2009.
- ALVAREZ, S., « Advocating Feminism: The Latin America feminist NGO "boom" », *International Feminist Journal of Politics*, vol. I, n° 2, p. 181-265.
- ANCUY, Décret n° 61-55 du 25 avril 1961 portant création de l'Institut d'études universitaires.
- ANCUY, Décret n° 62-DF-289 du 26 juillet 1962 portant création et organisation de l'Université fédérale du Cameroun.
- BARTHELEMY, P., 2010, *Africaines et diplômées à l'époque coloniale (1918-1957)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- BAYART, J-F., 1985, *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- BEAUVOIR, S. de, 1949, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU, P., 1998., *La domination masculine*, Paris, Éditions du Seuil

- COQUERY-VIDROVITCH, C., *Histoire africaine du XXème siècle. Sociétés-Villes-Cultures*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- CROZIER, M., 1964, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Seuil.
- FOUCAULT, M., 1976, *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, M., 1975, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard.
- FRIEDBERG, E., MUSSELIN C., (sous la dir. de), 1992, *Le gouvernement des universités. Perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan.
- GIRAUD, I., 2014, « Féminisme, participation politique des femmes et “publics contestataires” : dépasser la dichotomie privé-public et penser les liens du local au global », *Participations/2* n° 9, p. 263-276.
- GUIONNET, C., NEVEU, E., 2004, *Féminin/Masculin : sociologie du genre*, Paris, Armand Colin
Laqueur T., 1992, *La fabrique du sexe*, Paris, Gallimard.
- JEZEQUEL, J.-H., 2003, « Histoire de bancs, parcours d'élèves. Pour une lecture “configurationnelle” de la scolarisation à l'époque coloniale » in *Cahiers d'Études africaines*, vol. 43, Cahier 169/170, Enseignements, p. 409-433.
- MARTIN, J.-Y., 1979, « Systèmes d'enseignement et systèmes sociaux », *Recherche, pédagogie et culture*, p. 37.
- MBEMBE, A., 2000, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- MEAD, M., 1963, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Plon.
- MEMMI, A., 1968, *L'homme dominé*, Paris, Gallimard
- MEMMI, A., 1979, *La dépendance*, Paris, Gallimard.
- MESSINA, J.-P., 1992, « Contexte historique général de l'enseignement catholique, 1890-1960 » in Secrétariat permanent de l'enseignement catholique, *L'enseignement catholique au Cameroun 1890-1990*, Bologne, Presso Grafiche Dehoniane Bologna.
- MOUMOUNI, A., 1967, *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspero.
- OELSNER, J., 2000, *Le tour du Cameroun. À travers des mémoires et thèses de la faculté des Arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé I*, Paris, L'Harmattan.

PIEROTTI, R. S., 2013, « Increasing Rejection of Intimate Partner Violence: Evidence of Global Cultural Diffusion », *American Sociology Review*, n° 78, p. 240-265.

SCOTT, J. W., 1988, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in *Les Cahiers du G.R.I.F.*, p. 37-38.

TCHUENTE, M., 2014, (dir.), *Grandes figures féminines du Cameroun*, Paris, Press-book communications.

Pour citer cet article

Achille Elvice Bela, « Genre et changement de grade universitaire au Cameroun. Une approche explicative de l'invisibilité féminine, *Pax Academica*, 3/2014, pp. 109-128

URL : www.paxacademica.codesria.org/revue/pax3-2014-bela